

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

**MINISTERE DE L'ENERGIE, DE L'AGRICULTURE,
DE LA PECHE ET DE L'ENVIRONNEMENT**

Moroni, le 15 Mai 2019

**DIRECTION GENERALE
DES RESSOURCES HALIEUTIQUES**

LE CHEF DE DELEGATION

N°19/ 014/MEAPE / DGRH

**A
Monsieur le Président de la
Commission**

Objet : Question d'application en suspens

Suite à votre lettre de la 15^e Session du comité d'Application, qui s'est tenu du 13 au 15 mai 2018 à Bangkok, Thaïlande. Nous avons l'honneur de vous informer que :

En ce qui concernant la Résolution 13/06, un processus de révision du code de la Pêche et de l'aquaculture est en court. Le projet de loi est disponible et devrait être présenté à la session parlementaire du 2018. Il incorporera une disposition spéciale de la CTOI afin de transposer ses mesures Internationales en Nationale par le biais d'un arrêté Ministériel afin de faciliter la mise en œuvre très rapide des résolutions mais pour de raison interne au parlement le projet de loi n'a pas pu être examiné en 2018. Actuellement le projet de loi est encourt d'examen à l'assemblée est serai adopté fin mai 2019.

En ce qui concernant la Résolution 17/05 les Comores mènent une campagne de sensibilisation et de renforcement de l'échantillonnage aux sites de débarquements à fin d'atteindre l'objectif de la résolution.

En ce qui concernant la Résolution 12/04 les Comores ont transmis les statistiques sur l'interaction avec les tortues marines dans le rapport de mise en œuvre.

Veuillez agréer l'expression de ma Considération.

